

Dialogue, vous avez dit dialogue ?

Le 28 février le Premier ministre annonçait à Rouen ses mesures sur la décentralisation se targuant d'un vaste débat démocratique à travers les assises des libertés locales. Cette organisation du débat est une caricature de débat démocratique. Certes des milliers de personnes y ont participé mais plus souvent comme spectateurs ; certes des centaines de propositions ont été formulées mais souvent contradictoires et émanant de collectivités territoriales souhaitant étendre leur champ de compétence.



Qu'est devenu le référendum annoncé un an auparavant par le Président de la République qui aurait favorisé le débat citoyen ? Qu'est devenu le dialogue social tant annoncé avec les organisations syndicales ? Est-ce cela la « gouvernance » ? Des discours non identifiés provenant d'une « société civile » non identifiée, et des organisations syndicales méprisées ; un Premier ministre qui tranche au nom d'une synthèse qu'il aurait décelée sans avoir fait le bilan de la précédente décentralisation, sans avoir déterminé les enjeux d'une nouvelle décentralisation dans le cadre de l'Europe, sans avoir défini les enjeux du service public, de ses missions et de ses personnels. Le seul argument de proximité n'est pas un gage absolu d'efficacité pour le service public ni un gage d'égalité pour les citoyens.

A quel moment a-t-il été discuté du service de santé, du service social et plus largement des personnels techniciens ouvriers et de service de l'Éducation Nationale ? Certes les collectivités territoriales ont de nouveaux besoins mais l'éducation à la santé et à l'orientation par exemple sont des enjeux essentiels du service public d'éducation dans les EPLE. A-t-on évalué toutes les implications du transfert de la carte des secteurs de collègue aux départements ? Le ministère de l'Éducation Nationale et les rectorats conserveront-ils un véritable rôle d'impulsion dans la définition de la carte des formations professionnelles mais aussi technologiques ? Dans ce débat Luc Ferry et le ministère de l'éducation nationale ont rarement pris l'initiative, n'ont pas réellement mené le débat avec les organisations représentatives et surtout n'ont pas fait preuve d'une grande transparence sur les mesures qui allaient se prendre.

Sur les questions d'avenir

Nous apprécions en revanche le souci d'une plus grande autonomie pour les EPLE et nous demandons une vraie concertation sur l'évolution du décret du 30 août 85. Mais fallait-il en faire un élément d'expérimentation piloté par les seules collectivités territoriales ?

Le débat sur les retraites ne s'engage pas bien au moment où François Fillon annonce un alignement de la durée des cotisations du public sur le privé, avant toute rencontre avec les syndicats. Après le succès du 1^{er} février, de nouvelles mobilisations seront nécessaires. Le débat sur l'École nécessitera des rencontres avec les parlementaires pour défendre notre projet. Mais ce débat n'est-il pas déjà altéré par les décisions sur la décentralisation ?

Enfin nous avons dit à Madame Moraux, nouvelle directrice de la DPATE, que l'État s'honorerait à mieux considérer son encadrement et que la question du temps de travail est un enjeu essentiel. Nous espérons avoir été entendus !

Ce sera pour nous le véritable test d'un réel dialogue avec le SNPDEN.

Philippe GUITTET

Éditorial **3**
Agenda
Décisions BN

6 **Actualités**
Rencontres

Dossier : **16**
Promotions
Classement

24 **Pédagogie**
CSE
CPGE

30 **International**

Parole à... **33**

38 **Chronique**
juridique
Questions réponses...

Index des annonceurs

INCB	2
OMT	7
SOLUPHONE	11
GCU	15
ALISE	44

SNPDEN : 21 rue Béranger, 75003 Paris

Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69

Mél : siege@snpdn.net

Directeur de la Publication : Philippe GUITTET

Rédacteur en chef : Annie Prévot

Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard

Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres

Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller

Réalisation : Johannes Müller

Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55

Chef de Publicité : Fabrice Mauro

Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappé 77 400

Lagny – Tel : 01 64 12 17 17

Direction – ISSN 6-5 294

Commission paritaire de publications

et agence de presse

1 798 D 73 S du 11 mars 1993

Direction n° 106

Mis sous presse le 28 février 2003

Abonnements : 35 € (10 numéros)

Prix du numéro : 3,8 €